

Avenant n°1

Protocole sanitaire d'accueil des usager·ère·s du pôle Aliénor

Port du masque aux abords de l'établissement

La Préfecture de la Vienne a publié un arrêté en date du 11 septembre 2020 visant à étendre le port du masque dans un périmètre de 50 mètres aux abords des établissements d'enseignement, y compris supérieur.

En conséquence, **le port du masque est aussi obligatoire pour tous·tes :**

- **Dans les espaces extérieurs des locaux du pôle Aliénor ;**
- **Aux abords des locaux du pôle Aliénor, dans un périmètre de 50 mètres.**

Référent·e Covid

Le·la référent·e Covid a pour rôle de veiller au respect des mesures mises en place au sein de l'établissement et notamment la mise en application des gestes barrières pour assurer la sécurité sanitaire des usagè·e·s.

Dès l'apparition de symptômes, d'identification de la maladie, ou de contact avec une personne malade du Covid-19, les usagè·e·s doivent immédiatement le signaler à la personne référente Covid.

Contact : Sylvie Saussé, directrice du pôle Aliénor s.sausse@polealienor.eu

Objet du mail : « Signalement Covid-19 »

Conduite à tenir en cas de signes de la maladie ou de contact avec une personne malade du Covid-19

Dans les deux cas, les usagè·e·s doivent impérativement en informer la référente Covid du pôle Aliénor.

J'ai les signes de la maladie du Covid-19 :

- 1- Je me fais tester, je m'isole et je respecte les gestes barrières
- 2- Je liste les personnes que j'aurais pu contaminer
- 3- Si mon test est positif, je surveille mon état de santé, je reste isolé et je suis les consignes des services de l'Assurance Maladie pour identifier les personnes contact à risque
- 4- Je préviens la référente Covid du pôle Aliénor des résultats de mon test et j'attends les consignes quant à mon retour au sein de l'établissement

Accès aux informations du gouvernement :

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/j_ai_des_signes_de_la_maladie_du_covid19.pdf

J'ai été en contact à risque avec une personne malade du Covid-19 :

- 1- Je m'isole
- 2- Je me fais tester
- 3- Je surveille ma santé
- 4- Je préviens la référente Covid du pôle Aliénor des résultats de mon test et j'attends les consignes quant à mon retour au sein de l'établissement

Accès aux informations du gouvernement :

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/j_ai_ete_en_contact_a_risque_avec_une_personne_malade_du_covid19.pdf



Poitiers, le 16 septembre 2020

Sylvie Saussé

Directrice

